



Camille Pichette

AUDREN | ROLLAND

Camille a amorcé sa carrière au sein d'un important contentieux d'assurance, avant de rejoindre les rangs d'un grand cabinet où elle a œuvré dans les domaines du droit des assurances et de la responsabilité du fabricant et du vendeur. Elle y a également acquis de l'expérience en matière de règlement à l'amiable et a participé à la rédaction de la chronique Enjeux et considérations entourant l'expertise commune.

Camille a plaidé devant tous les tribunaux du Québec. Depuis son arrivée chez Audren Rolland, elle consacre sa pratique à la défense d'actions collectives en matière de droit de la consommation et de la responsabilité du fabricant.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

- _ Une entreprise de télécommunications dans une action collective portant sur les appels à frais virés
- _ Une entreprise de télécommunications dans une action collective portant sur les frais de résiliation anticipée
- _ Un détaillant national dans une action collective portant sur les garanties prolongées
- _ Une société pharmaceutique dans une action collective sur la responsabilité du fait du produit

DIPLÔMES

- _ Barreau du Québec, 2020
- _ Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, 2019

393, rue Saint-Jacques
Bureau 248
Montréal (Québec) H2Y 1N9
514.618.7127
cpichette@audrenrolland.com